

Une langue efficace ou dire en fonction des éléments de communication

LA MÉTHODOLOGIE

Actions requises :

Appliquer la technique d'écriture spécifique à cette communication. Suivre la logique du genre textuel : du plus petit au plus grand ou du plus large au plus pointu. S'appuyer sur des faits, des preuves, des théories. Respecter la méthode disciplinaire : référencer adéquatement, faire une table des matières ou une bibliographie.

Préambule

La présente théorie aborde un critère essentiel à toute communication, mais chaque discipline possède son propre langage, ses propres façons de faire. Il faut donc garder en tête les limites de ce document : il introduit les notions de méthodes dans leur ensemble et, pour parfaire ses compétences disciplinaires, il faudra se référer à la théorie spécifique.

Théorie générale sur la méthodologie

Le mot « méthode » vient du grec *methodos* qui signifie « chemin ». Cette méthode, dans le contexte de l'écriture d'un texte, est une « voie » tracée à l'avance qui guide le raisonnement du lecteur vers la conclusion souhaitée.

À l'étape de la planification, le rédacteur a approfondi sa connaissance du sujet, en notant ses réflexions, des idées ou des passages tirés de sa lecture, des citations et des sources. Le rédacteur doit maintenant faire des choix et disposer ce qu'il a recueilli en fonction d'un raisonnement efficace.

Adapter les modèles aux situations

Le rédacteur, pour organiser logiquement son texte, peut suivre un type de plan qui existe déjà. On parlera alors de genre textuel. La mise en demeure, la lettre professionnelle, l'analyse littéraire sont des genres codés qui suivent « une forme langagière [...] relativement conventionnelle et stable dans le temps et dans une culture donnée »¹. Pour aborder ces *genres textuels*, on peut se référer à des ouvrages disciplinaires et à des sites Internet fiables. Par exemple, sur la plateforme du CCDMD, on trouvera des fascicules qui clarifient les « genre[s] de texte en usage dans les différentes disciplines »².

¹ S.-G. CHARTRAND. *La progression dans l'enseignement du français langue première au secondaire québécois*, Québec, Les publications Québec français, 2008, p. 11.

² L. LIBERSAN. Stratégie d'écriture dans la formation spécifique. CCDMD [En ligne] https://www.ccdmd.qc.ca/fr/strategies_ecriture/#

Également, il existe des fiches disponibles sur le Portail pour l'enseignement du français; ces fiches recommandent des types de plans classés par intention de communication.³

Théorie spécifique au domaine juridique en ce qui concerne la méthodologie

La rédaction juridique est un univers codé qui répond à un besoin d'ordre, de clarté et de précision. Qu'il s'agisse d'une mise en demeure, d'une demande introductive d'instance ou d'un avis juridique, il faut se référer aux manuels de rédaction juridique. Vous trouverez les ressources disponibles sur le site *Arrêt français*. Toutefois, sachez que :

- ✍ Chaque genre suit sa logique. Dans le cas d'une lettre de refus, par exemple, on commencera par évoquer les gains avant de formuler les inconvénients. Il faut donc vérifier l'ordre logique des éléments en fonction de ce type de texte.
- ✍ Parce que l'ordre logique nécessite de suivre l'ordre chronologique, on assurera la logique du texte en se posant la question : « est-ce que tel élément découle d'un autre ? »

Dans le cas où il n'y a pas de modèle de texte, c'est au rédacteur de choisir le type de plan qui convient à la communication. Mais, encore là, on peut s'inspirer de structures reconnues. On peut penser, par exemple, à ces types de plans :

- dialectique (thèse, antithèse, synthèse)
- de causes et effets
- comparatif (ressemblances, différences, synthèse par ses particularités)
- cartésien (développement d'idées principales et idées secondaires et tertiaires)
- analytique (par accumulation de thèmes ou de réponses aux questions : Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?)

Peu importe le modèle qu'on aura choisi, voire créé, le plan doit être conçu avant la rédaction, parce qu'il concrétise la ligne directrice qui sera suivie et qui permettra au lecteur de progresser graduellement jusqu'à la fin du texte.

À partir du moment où le rédacteur a établi une marche à suivre, il place les différentes informations nécessaires à son intention de communication en autant de paragraphes qu'il y aura d'idées développées. Et au moment de rédiger, il suit la logique de son plan afin de conserver cette ligne continue.

Les normes de présentation varient aussi selon le genre. Puisque ces normes sont détaillées par domaine d'étude, on se référera aussi à la théorie disciplinaire ou aux ressources du site *Arrêt français*.

³ S.-G. CHARTRAND. J. ÉMERY-BRUNEAU. K. SÉNÉCHAL. *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français*, 2^e édition. Didactica. C.É.F. [En ligne]
https://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ens_francais/modules/document_section_fichier/fichier_a0567d2e5539_Caracteristiques_50_genres.pdf

Théorie spécifique au domaine juridique en ce qui concerne la méthodologie

Dans la rédaction juridique, certaines similitudes reviennent d'un type de texte à un autre. Par exemple, dans l'organisation des idées, il faut s'assurer d'avoir :

- Une idée par phrase
- Une idée par allégué (par paragraphe)
- On s'assurera que cet allégué contient tout ce qui doit être dit sur le sujet, pour que le paragraphe puisse être repris entièrement s'il est cité.
- Usuellement, un allégué ne dépasse pas 3 ou 4 lignes. Cependant, il faut noter que dans certains écrits, autre qu'une procédure, il est possible qu'un paragraphe dépasse ce nombre.
- La phrase, comme l'allégué, est un fil continu et tendu qui ne peut être coupé par une information secondaire. S'il était indispensable d'énoncer des idées secondaires, on ajouterait des sous-paragraphes introduits par une numérotation continue (alphabétique, par exemple).

Pourquoi insister autant sur la planification et sur la méthodologie ? C'est que ces deux premières étapes (qui précèdent l'étalement du contenu) témoignent de la capacité du rédacteur à réfléchir et à servir les intérêts de la discipline. Cette préparation témoigne de sa compréhension du contexte de la communication et, en raison de ses connaissances des techniques d'écriture et de la structure logique de son texte, le lecteur sera rassuré sur ses compétences en la matière. Dès lors, il peut se concentrer sur le contenu.

Élaine-Marie Rouleau / Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption pour *Arrêt français*